



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 7 août 2020

PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE CANICULE

En raison des températures très élevées Météo France a placé le Calvados en vigilance orange canicule à compter d'aujourd'hui.

Les températures maximales resteront très élevées jusqu'à mardi 11 août.

Vendredi 7 août, les températures continuent de monter en fin d'après-midi pour atteindre 36°C à 40°C dans le Pays d'Auge, la Suisse Normande, le sud de la Plaine de Caen. Il est attendu 36 à 38°C dans le Bocage Virois et pré-bocage, 34 à 36°C dans le Bessin et la Côte Fleurie et 27 à 29°C pour la Côte de Nacre et les falaises du Bessin.

Les températures nocturnes seront comprises entre 17 et 21 degrés.

Samedi 8 août, les températures minimales seront comprises entre 17 et 23 degrés.

Il est attendu 30 à 32°C dans le Bessin, le Bocage Virois et la Suisse Normande, 34 à 37°C dans le Pays d'Auge et 30°C sur la Côte Fleurie .

Les températures nocturnes seront comprises entre 17 et 21°C.

Dimanche 9 août, les températures minimales seront comprises entre 17 et 23°C.

L'après-midi, les températures attendues seront comprises entre 28 et 35°C, voire 37°C dans le Pays d'Auge.

Lundi 10 août, les températures maximales baisseront de 2 à 3°C, notamment dans la partie Est du Calvados.

Les températures minimales resteront élevées.

Le préfet du Calvados appelle à la mobilisation de toutes et tous pour que chacune et chacun d'entre nous participe à l'effort de solidarité, et attache une attention particulière à ses proches, à ses voisins et à toutes les personnes fragiles, fortement exposées ou isolées.

Les réflexes à adopter pendant le pic de chaleur

Ces conseils simples sont à adopter par tous afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- mangez en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...) ;
- évitez les efforts physiques ;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Signes d'alerte

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication

Tél : 02 31 30 64 00

Mél : pref-presse@calvados.gouv.fr

Suivez-nous sur

www.calvados.gouv.fr



- Nausées, vomissements, diarrhée, soif
- Crampes musculaires
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C)
- Agitation nocturne inhabituelle

Dès l'apparition des premiers symptômes de la déshydratation, notamment chez les personnes âgées, il faut agir rapidement.

Canicule et épidémie de COVID19

La plupart des recommandations à suivre en période de forte chaleur continuent de s'appliquer dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. L'ARS Normandie et les autorités sanitaires rappellent qu'il est toutefois nécessaire d'adapter les habitudes en matière de rafraîchissement des espaces intérieurs, notamment en collectivité.

Ainsi, le ventilateur ne peut plus être utilisé en collectivité, dans les milieux clos où se trouvent plusieurs personnes. Il peut en revanche être utilisé dans le milieu familial en l'absence de personnes malades ou pour une personne seule en l'arrêtant en présence de visiteurs. Les masques ne doivent pas être humidifiés car leur efficacité ne serait plus assurée.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières contre la COVID-19, notamment la distance physique minimale et le port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible, doit perdurer.

Personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées

Une vigilance particulière doit être apportée aux personnes de plus de 65 ans, plus vulnérables face à la COVID-19 et aux fortes chaleurs. Incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir le soutien de bénévoles, et prenez de leurs nouvelles très régulièrement. Incitez-les à accéder à des lieux climatisés, tant en journée que la nuit, avec notamment l'ouverture de parcs et jardins.

Avec les services de l'État, les collectivités locales et les associations qui se mobilisent pour aller vers et aider ces personnes, soyons solidaires des plus démunis, notamment des personnes sans domicile. Lors des visites, respectez scrupuleusement le lavage des mains, les distances de sécurité et le port du masque.

Nourrissons et jeunes enfants

Veillez à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée.

Travailler sous une forte chaleur

Travailleurs

Lors de périodes de canicule, certains travailleurs peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs. Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

Employeurs : évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment et des travaux publics par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

Site de la [DIRECCTE](http://normandie.direccte.gouv.fr/Travailler-sous-une-forte-chaleur) de Normandie >> <http://normandie.direccte.gouv.fr/Travailler-sous-une-forte-chaleur>

Sportifs

Évitez l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée, En cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses, par exemple), n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication

Tél : 02 31 30 64 00
Mél : pref-presse@calvados.gouv.fr

Suivez-nous sur
www.calvados.gouv.fr



Déplacements

Rappel des gestes simples à adopter par tous pour mieux lutter contre les conséquences de la chaleur pendant les déplacements :

- évitez de circuler aux heures les plus chaudes et faire des pauses fréquentes à l'ombre ou dans des lieux frais ;
- pensez à emporter des quantités d'eau suffisante pour la durée du trajet.
- Les véhicules routiers (voitures, motos etc.) n'aiment ni le froid, ni la chaleur. En cas de hautes températures, pensez à mettre votre véhicule à l'ombre pour la protéger.
- Ne pas laisser les enfants dans un véhicule au soleil.

Animaux de compagnie

Comme les hommes, les chiens et chats peuvent souffrir de l'excès de chaleur, notamment car ils transpirent peu. Cela peut être dangereux, et conduire, dans des conditions extrêmes, à la mort de l'animal. Il est donc important de veiller à ce que leurs lieux d'hébergement soient abrités du soleil – au moins en partie – et bien aérés. N'hésitez pas à installer une ventilation supplémentaire pour votre animal, veillez à ce qu'il ait toujours de l'eau propre à disposition, et ne le laissez pas seul dans une voiture !

- Que faire en cas de découverte d'un animal enfermé dans un véhicule en plein soleil ?
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Que-faire-lorsqu-un-animal-est-enferme-dans-un-vehicule-en-plein-soleil>

Sites à consulter

- Météo France <http://www.meteofrance.com/accueil>
- Site de l'INPES http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp
- [Le dépliant Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes.](#)
- Le site de l'Agence régionale de santé de Normandie <https://www.normandie.ars.sante.fr/fortes-chaleurs-lars-normandie-rappelle-les-conseils-de-prevention>